

Ploumilliau, le 02/05/2019

INAUGURATION DE LA CHAUFFERIE BOIS ET LE RESEAU DE CHALEUR DE PLOUMILLIAU

Après avoir adopté son schéma de développement de la filière bois énergie en 2015, Lannion-Trégor Communauté est devenue maître d'ouvrage dans plusieurs projets de chaufferies bois et réseaux de chaleur sur le territoire. Celle de Ploumilliau est la première réalisation dans le cadre de la Régie « Réseaux de Chaleur de LTC » créée en 2017.

DE SA CONCEPTION A SA MISE EN ROUTE : 4 ANS

A l'origine de ce projet, la commune de Ploumilliau a demandé en 2015 à LTC d'assurer la maîtrise d'ouvrage et de porter les investissements. Ainsi, après une étude de faisabilité positive réalisée en 2015/2016, une maîtrise d'œuvre a été lancée début 2017. Celle-ci s'est déroulée pendant tout le reste de l'année, et suite à la consultation et au choix des entreprises au printemps 2018, les travaux ont pu démarrer en avril. Six mois plus tard, le 15 octobre 2018, la chaufferie était mise en route, et après 15 jours d'essais concluants, la vente de chaleur aux abonnés a pu démarrer le 1^{er} novembre.

Cette chaufferie de 57m² est constituée de 2 chaudières bois de 200 kW, d'un silo de 120m³, et d'un réseau de chaleur de 391 mètres desservant 5 bâtiments : l'EHPAD Steredenn et les logements sociaux du CCAS, le Centre de loisirs bientôt achevé, l'école et le point jeune, ainsi que le futur restaurant scolaire d'ici 2 ans. Ce sont 240 tonnes de bois sec qui vont être consommées par an pour une vente de chaleur de 635 MWh. Entre le 1^{er} novembre 2018 et le 29 mars 2019, soit 5 mois de fonctionnement, ce sont 304 MWh qui ont été vendus au CCAS et à la mairie de Ploumilliau.

UN APPROVISIONNEMENT EN BOIS LOCAL GERE DURABLEMENT

La fourniture de bois de bocage à la chaufferie est assurée par des exploitations agricoles du territoire, dans le cadre de chantiers organisés par la SCIC Bocagenèse, et dans le cadre de plans de gestion du bocage élaborés par la Direction Environnement de LTC (bassins versants).

La gestion durable du bois est très importante non seulement pour soutenir la filière agricole locale, mais aussi pour assurer une protection de notre bocage et de sa qualité paysagère, ainsi que de notre ressource en eau potable.

Un travail est d'ailleurs mené dans ce sens par la Direction Environnement avec la SCIC Bocagenèse et d'autres partenaires au niveau national depuis 2 ans pour que ce bois de bocage soit labellisé dans une gestion durable.

UN COUT DE VENTE DE CHALEUR MAITRISE

Le tarif de vente de chaleur aux abonnés tient compte de la réalité des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Celui-ci permet d'équilibrer les comptes dans le cadre de la Régie « Réseaux de Chaleur de LTC » qui est un Service Public de chauffage urbain porté par LTC.

En utilisant une énergie renouvelable thermique locale telle que le bois, les dépenses sont maîtrisées, alors que celles des énergies fossiles s'envolent avec la Contribution Climat Energie (CEE) qui ne cesse d'augmenter tous les ans.

UN ENJEU COMMUNAUTAIRE

Ce chantier fait partie, non seulement des objectifs du Projet de Territoire 2017-2020, mais c'est également une des premières mises en application du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) par la baisse de consommation d'énergie fossile, un évitement de 200 Tonnes environ de CO₂, la lutte contre le changement climatique, etc...

UN CONTRAT D'OBJECTIF AVEC L'ADEME

Cette réalisation est la première du contrat EnR (Energies Renouvelables thermiques) de 3 ans signé avec l'ADEME (2017-2019), où les porteurs de projets (hors particuliers) peuvent bénéficier de subventions préférentielles pour des petits projets sous 100 Tep (soit 1 200 MWh) : il s'agit du Fonds Chaleur territorialisé. Ce contrat implique un engagement fort de LTC avec non seulement un développement des équipements de production d'ENr avec un objectif de 700 Tep sur 3 ans (soit 8 150 MWh), mais aussi un accompagnement des projets publics et privés sur le territoire. Ainsi, plusieurs projets non communautaires sont en cours d'étude ou vont voir le jour.

COUT DU PROJET

Le montant total des dépenses d'investissement est de 565 000 € HT, financé par une subvention de l'ADEME dans le cadre du Fonds chaleur territorialisé à hauteur de 246 761 € et une subvention de la Région Bretagne dans le cadre du Plan Bois Energie Bretagne à hauteur de 27 950 €.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPE AU PROJET

- Etude de faisabilité : ABEE
- Maîtrise d'œuvre bâtiment : Graine d'Habitat et Boulanger Le Denmat Architecte
- Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre voirie et réseaux : bureau d'études LTC
- Entreprises étant intervenues pendant les travaux :
 - Atelier du Métal
 - Eiffage
 - Smac
 - Le Bihan Daniel et Fils
 - Le Du TP
 - SATP
- Entreprises de coordination et de contrôle :
 - AG Coordination
 - Sirius
 - Bureau Véritas
 - Sarl M2C

+ d'infos

www.lannion-tregor.com (rubrique énergie)

CONTACTS PRESSE

Mélanie BIET - Responsable du service énergie LTC

melanie.biet@lannion-tregor.com

Anne-Christine PALUD - Responsable du service de gestion administrative LTC

annechristine.palud@lannion-tregor.com